

Liberté
Égalité
Fraternité

Travail
Solidarité
Justice

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

Bien penser
Bien dire
Bien faire

Vérité
Lumière
Humanité

ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.
Étranger..... Le port en sus
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.
Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur. Bote, rue Ferrandière, 52

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52
— LYON —

BUREAUX TOUS LES LUNDIS, DE 4 A 6 HEURES DU SOIR. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ANNONCES

Les Annonces sont reçues à l'Agence V. FOURNIER & Co
14, rue Confort, 14
et au Bureau du Journal

A partir de ce numéro, le Franc-Maçon sera mis en vente dans les bibliothèques des gares. On le trouve notamment à PARIS-ORLÉANS, SAINT-LAZARE, NORD; TARASCON, NIMES, LYON-BROTTEAUX, PERRACHE, SAINT-CLAIR, etc.
Sous peu, nous étendrons ce service à de nouvelles gares.

Conformément aux avis insérés dans nos précédents numéros, nous considérons comme abonnés tous ceux qui ne nous ont pas retourné les numéros qui leur avaient été adressés.

Nous les prions donc de se mettre en règle avec l'Administration. A partir du 24 octobre, les recouvrements seront faits par la poste, et l'abonnement, par suite, augmenté des frais de recouvrement, soit 50 centimes.

Prière, tout spécialement, aux trésoriers des Loges, de la part desquelles aucun retour de journal n'a été fait, de réserver bon accueil à la quittance d'abonnement qui leur sera présentée.

Notre prochain numéro contiendra le premier article d'une attachante série que nous allons publier sur

LA CONFESSION AURICULAIRE

SES ORIGINES ANTI-RELIGIEUSES, ANTI-CATHOLIQUES
ET SES RÉSULTATS

SOMMAIRE

Les Elections. — Le Franc-Maçon. — Esprit des Morts et des Vivants. — Du rôle de la Franc-Maçonnerie. — Un comble. — Les Elections du 4 octobre. — Humilité catholique. — Mystères Maçonniques. — Démocratie et Positivisme. — Maçonnerie des Femmes. — Rectification. — Revue des Théâtres.

FEUILLETONS. — Le Mariage d'un Franc-Maçon. — Petits Dialogues philosophiques.

LES ÉLECTIONS

L'union s'est faite dans le parti républicain en face d'un danger menaçant; il a fallu les succès des conservateurs au 4 octobre pour mettre fin à de coupables divisions. Cette entente, pouvons-nous espérer qu'elle ne sera pas bientôt rompue dans les débats législatifs?

Les partis en minorité restent liés pour

renverser le parti au pouvoir; c'est un objectif unique, c'est le but; tout est mis en œuvre pour l'atteindre. Là est la force de la ligue conservatrice.

Les républicains ont le gouvernement, comment s'en serviront-ils? quel sera leur lien? allons-nous reprendre les querelles de programmes et de personnes? retournerons-nous aux divisions qui ont amené le scrutin du 4 octobre? et par quelle politique maintenir l'union formée aux scrutins de ballottages?

La formation de la ligue réactionnaire nous donne un enseignement. Des politiciens imprudents niaient la possibilité d'une alliance étroite entre des bonapartistes, des orléanistes et d'anciens légitimistes; à la veille même des élections, ils se refusaient encore à reconnaître le travail de fusion opéré habilement par le clergé dans les factions monarchiques.

Aujourd'hui, l'organisation du parti réactionnaire est définitive, en France comme en Belgique; sous la bannière de l'Église sont ralliés tous les adversaires de la République.

Dans ces deux cents députés, les institutions républicaines, défendues par ceux qui veulent le progrès, n'ont que des ennemis. Ils veulent retourner en arrière, nous marchons en avant. La minorité dite conservatrice, comme parti d'opposition, forme une masse compacte, indivisible. Les députés qui la composent et qui ont lutté contre l'union de tous les républicains du centre gauche à l'extrême gauche ne sauraient s'allier à aucun ministère républicain, quelque modéré qu'il fût. Il faudrait à la minorité les ministres d'un Seize-Mai.

Laissons donc le rêve d'une conciliation des centres à la Chambre. Où trouverait-on le centre droit dans ces deux cents, élus pour combattre les candidats de l'union républicaine, formée contre eux. M. Leroy-Beaulieu a montré jusqu'où il faut tomber lorsqu'on entre dans cette ligue cléricale. Qu'après cela on cherche le centre gauche!

La majorité républicaine, telle qu'elle est, doit marcher seule; il ne saurait y avoir

aucun accord entre une fraction de cette majorité et la coalition monarchique qui a mené la campagne violente, passionnée, injuste des dernières élections.

C'est dans la moyenne des opinions représentées par les programmes qu'il convient de chercher un terrain sur lequel tous les élus de l'union, de l'alliance républicaine se retrouvent pendant la prochaine législature.

Là, encore, comme au moment du danger électoral, lorsqu'on a accepté la décision de la majorité et choisi les candidats ayant réuni le plus de voix, c'est ce jugement suprême de la majorité qui pourra seul s'imposer à tous.

Il faudra alors que quelques-uns fassent un pas en avant, que d'autres, partis trop loin en éclaireurs, rejoignent le gros de l'armée. Pour être prudents et disciplinés dans l'intérêt de la République, que nos députés se souviennent des jours écoulés entre les deux scrutins et qu'ils regardent à droite; là est le péril, mais aussi l'enseignement.

Et si l'on nous demande quelle paraît être la réforme principale, le point important des programmes qui rallierait le plus facilement les députés d'opinions différentes composant la nouvelle majorité, nous répondrons qu'il faut attendre que nos représentants aient ensemble consulté leurs mandats, étudié les dispositions du Sénat, et se soient inspirés de l'attitude prise par les élus de la coalition cléricale.

En un mot, que dans les multiples réformes accumulées dans les programmes électoraux, on choisisse ce qui est le plus urgent, ce qui réunit la majorité des voix dans la majorité elle-même. Et qu'ensuite, on agisse. Une besogne limitée, soit; mais, cette fois, bien et complètement faite.

LE "FRANC-MAÇON"

Jeudi dernier, un curé demandait dans un kiosque de notre ville, tous les numéros du Franc-Maçon non encore vendus, les achetait, reprenait sa route et recommençait quelques pas plus loin.

C'est un de nos amis, intrigué des allures mystérieuses du personnage et l'ayant suivi un instant pour bien s'assurer de ce manège, qui nous a raconté ce fait bizarre, dont il nous certifie d'ailleurs l'authenticité absolue.

A quel mobile inconnu obéissait cet ennemi-né de nos principes? Quelles idées mystérieuses le transformaient tout à coup en saint Vincent-de-Paul de nos numéros invendus?

Voulait-il, aux approches de l'hiver, en faire dans sa cheminée quelque auto da fé platonique en attendant mieux?

Voulait-il simplement nous dénoncer aux rigueurs de l'Index, faire brandir sur nos têtes les foudres inoffensives de quelque excommunication spéciale?

Mystère!

Au lecteur d'en tirer telles conclusions qu'il voudra. Devine si tu peux et choisis si tuoses.

Quoi qu'il en fût, nous n'aurions sans doute pas rapporté cet incident si d'autres, d'un caractère plus marqué n'étaient venus s'y ajouter pour lui donner à nos yeux une signification.

Obéissant aux instructions de M. Fava ou à de plus récentes encore, nos adversaires essaient d'envelopper cette feuille dans les fils invisibles d'une muette conspiration.

Il importait, en effet, d'étouffer dès sa naissance cette voix insolente qui ose proclamer hautement les principes maçonniques dans cette ville autrefois la plus cléricale de France.

Il fallait que ce journal, objet de scandale et de révolution, disparût.

Et nos ennemis se sont mis à l'œuvre, et aussitôt en hommes de ténèbres qu'ils sont, redoutant la discussion, fuyant la lumière, ils ont organisé autour de nous une honteuse conjuration, la seule qu'ils puissent organiser, la conspiration du silence.

Un mot d'ordre parti des cercles catholiques a été donné, nous en avons la preuve.

Les ouvriers qui les composent, des ouvriers aux mains blanches, se sont enrôlés avec enthousiasme dans la nouvelle croisade.

Dans tous les kiosques où se trouve le Franc-Maçon, des tentatives d'intimidation ont eu lieu.

Des commerçants notables, des dames pieuses, des jeunes gens bien pensants ont fait des haut le cœur en voyant le journal excommunié, et ont menacé l'humble marchand de lui retirer leur clientèle s'ils continuaient à afficher la feuille infâme.

Et souvent il est arrivé que celui-ci a cédé. Que le journal a été retiré de l'étalage, dissimulé, enterré, enfoui sous les monceaux invendus des feuilles cléricales.

Qu'à nos amis qui le réclamaient on a répondu par ces fins de non recevoir diverses:

Que le journal n'existait plus,
Qu'on ne savait où se le procurer,
Qu'il n'en restait plus à l'imprimerie.

Mensonge!
Eh bien, malgré ces déloyales manœuvres, malgré

Feuilleton du "FRANC-MAÇON" (5)

LE MARIAGE D'UN FRANC-MAÇON

(Suite)

A la Martinière, Jacques Mignot avait fait connaissance avec un garçon, nommé Claude Gonnet.

Un drôle de corps que ce Claude? Petit, débile en apparences, mais avec des muscles d'acier plein ses maigres bras, il avait les cheveux en filasse embroussaillée et il personnifiait bien cette race de canuts, courbés depuis des siècles sur leurs sombres métiers, et que peu à peu s'y étaient rabougris et étioilés jusqu'au moment où un peu d'aise et de bien-être leur avait rendu la vigueur, tout en les laissant fluets comme devant. Il avait aussi cet esprit gouaillieur et ce langage traînant, qui sont l'autre caractéristique de ce peuple d'ouvriers en soie, dont Guignol, la célèbre marionnette lyonnaise, n'est que la copie poussée à la charge. Claude Gonnet voulait d'abord être mécanicien. Il regardait du coin de l'œil les grands outils de précision et il trouvait « canant » d'être l'âme et la vie de ces énormes machines. Bientôt cependant, il avait compris que l'ouvrier n'est qu'un outil de plus dans l'outillage d'une usine, que l'intelligence d'un être humain compte pour bien peu en face

de ces monstres d'acier, que le moins délié mais le plus zélé et surtout le plus soigneux des ouvriers, fait mieux l'affaire d'un patron que le plus débrouillard et le plus instruit et il avait bien vite changé son fusil d'épaule. Il était à présent ouvrier typographe, « typo » comme on dit à l'atelier et il trouvait le métier plus « canant » que l'autre.

Les typographes sont une sorte d'aristocratie dans la grande société ouvrière. Le compositeur qui reproduit en caractères imprimés le manuscrit du livre ou du journal, sait déjà beaucoup et il apprend chaque jour davantage. Les travaux d'imprimerie sont bien payés. Gonnet était adroit, il menait rondement ses labeurs et ses lignes et le dimanche matin il appelait joyeusement son ami Mignot.

— Eh Jacques!

Une figure ébouriffée par le sommeil, paraissait à la fenêtre: — Bonjour, vieux!

— Allons nous pêcher cette friture à l'île-Barbe? Les chavassons nous ont fait dire d'y passer ce matin.

Et on partait armé en guerre avec les lignes et les paniers.

Le Lyonnais est pêcheur. Pêcheur et nageur. Ce sont là ses sports populaires; né entre deux fleuves, il a barboté presque dès le berceau et pour « tirer ses agotiaux » ou pour « faire bicher » le poisson au bout d'une ligne savamment amorcée, à lui le diplôme. Jacques sacrifiait à ce culte aquatique. En compagnie de Claude Gonnet, il explorait les bords de la Saône, il savait tous les

recoins de ces saulaies ombreuses qui font à la rivière endormie un voile protecteur, et le coucher du soleil les surprenait souvent à leur poste de pacifique combat. Peu à peu, la confiance et l'abandon étaient nés entre ces deux jeunes gens dont l'un cependant était arrivé bien plus haut que l'autre, mais qui s'aimaient parce qu'ils se sentaient tous deux pleins de jeunesse, de loyauté et de droiture.

C'était justement trois jours après l'incident qui a commencé ce récit. Claude était venu comme d'habitude appeler Jacques, et celui-là l'avait suivi plus silencieux que d'ordinaire — presque taciturne.

— Mais ma parole, s'écria tout à coup Gonnet, on dirait que tu te portes député et que tu prépares ton programme, tu n'a pas desserré les dents depuis le pont Mouton.

— Je suis un peu distrait.

— Si encore c'était la première fois, mais dimanche passé c'était idem, l'autre dimanche ibidem; Jacques, tu as quelque chose dans la tête, seulement, il paraît que les amis n'en sont pas. A ton idée, tu sais.

— Je t'assure que je n'ai rien.

— L'autre soir, je suis allé chez ton père. Pas plus de Jacques que sur la main. Monsieur avait filé comme l'express après le souper.

— J'étais allé à Bellecour, à la musique.

— Je veux bien, seulement la veille, j'étais déjà venu, et tu étais aussi démenagé.

— Mais...

— Et puis, le lendemain, j'y suis retourné, et

tu avais déjà tiré ta révérence au papa et à la maman. Ça n'avait pas même l'air de faire rire la petite Pauline, ces parties de clair de lune. Tu étais toujours à la musique de Bellecour, n'est-ce pas?

— Mais bien sûr que non!

— Eh! bien, voilà justement où ça devient embrouillé. Comme ça faisait trois fois que je trouvais un Jacques de bois, j'y suis allé, moi aussi, à la musique, pour voir ce que tu y fabriquais. — Et je t'en dirai plus long, si ça ne te contrarie pas trop; sans cela, motus, tes affaires sont tes affaires, et quand on va quelque part tout seul, c'est qu'on a des raisons pour ne pas y traîner les camarades, pas vrai?

— Voyons, Claude, assez de finasseries. Je ne t'aurais pas encore dit mon secret, jamais peut-être; tu l'as surpris, j'en suis presque heureux. Je pourrai donc avouer à quelqu'un ce qui m'emplit le cœur, je pourrai donc me confier à un ami, raconter mes joies et mes peines, mes espoirs et mes craintes. Écoute-moi.

— Oh! si tu marches au canon, avec cette rapidité, je t'épargnerai la moitié du chemin. Je t'ai vu en observation; je sais où tu regardais, qui tu regardais; tu fais de l'œil à la fille de ton patron, vieux sorniois: jolie fille, belle dot. Ça n'a pas l'air de lui déplaire à cette jeunesse; seulement, reste à savoir quand tu auras chanté le couplet, sur quel air le père et la mère Lebonnard reprendront le refrain en chœur.

— Ah! Claude, la voilà, mon épouvante, et le voilà, mon remord.

A suivre.

l'acharnement de nos adversaires et les complicités qu'ils se sont créées.

Le succès de notre journal, nous sommes fiers de le dire, s'est affirmé plus grand de jour en jour. Tous nos numéros se sont tirés et vendus à SEPT MILLE EXEMPLAIRES, et les adhésions nous arrivent tous les jours plus nombreuses.

Une organisation spéciale nous permettra incessamment de nous répandre en Suisse et en Belgique.

En un mot l'événement a largement répondu à nos espérances.

Ce succès, sans nous griser, nous a mis la joie au cœur. Les précieuses sympathies recueillies sur notre route nous engagent à persévérer en nous prouvant que notre œuvre est bonne. Nous essaierons de nous montrer dignes des espérances qu'on a mises en nous.

Mais un devoir s'impose à nos frères maçons, aux républicains et aux libéraux de toutes nuances, c'est celui de nous soutenir, de nous aider à lutter et à grandir.

On voudrait nous faire passer pour morts, démontrez notre existence en nous aidant à paraître à tous les yeux. Et à ceux qui tenteraient de nous cacher, — réclamez le *Franc-Maçon* et exigez qu'ils vous le donnent, — ils l'ont.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

Croyez-vous que ce soit faire une jeunesse religieuse que de la confier au clergé ? Pour ma part, je ne le pense pas.
THIERS.

Il n'y aurait pas d'erreurs qui ne périssent d'elles-mêmes, rendues clairement.
VAUVENARGUES.

Je nie que la morale consiste à vivre contrairement aux lois de la nature, à macérer le corps pour sauver l'âme, à placer certaines exigences du culte au-dessus des saints devoirs de la famille.
RICHEP.

Ils ne sont point religieux ceux qui font de la religion un moyen d'empire.
BENJAMIN CONSTANT.

La religion de l'avenir n'aura pas de clergé officiel.
L. JOURDAN.

Croire, pour un catholique, c'est admettre tout ce que l'Eglise a décidé tout ce qu'elle décide et tout ce qu'elle décidera ; c'est l'admettre les yeux fermés, c'est l'admettre sans même savoir en quoi consistent ces décisions. Tranchons le mot, le catholique croit par procuration.
Edmond SCHÉRER.

L'éducation des femmes est la chose du monde la mieux calculée pour éloigner le bonheur.
H. BEYLE.

L'homme n'est pas fait pour le célibat, et il est bien difficile qu'un état si contraire à la nature n'amène pas quelque désordre public ou caché.
J.-J. ROUSSEAU. — *Nouvelle Héloïse*.

Du Rôle de la Franc-Maçonnerie

DANS LES RÉVOLUTIONS FUTURES

Nous voici presque arrivés au terme de notre étude.

De progrès en progrès — nous ne reviendrons pas sur des points si longuement examinés, — la Franc-Maçonnerie a préparé par l'unité de gouvernement l'unité sociale.

— Eh bien, et après, dira-t-on ? qu'est-ce que ça nous fait, à nous commerçants, industriels, ouvriers, qu'est-ce que ça nous fait votre unité de gouvernement, votre unité sociale ? Le monde en sera-t-il meilleur, la vie plus longue ?

— Hélas ! non, et l'on aura toujours besoin des avocats et des médecins, mais au moins pourra-t-on rendre passable ce qui était pire et bon ce qui était passable. Une répartition plus sage, parce qu'elle sera réglée, de la satisfaction des besoins de chacun, une meilleure entente des intérêts économiques, enfin la facilité plus grande des échanges et la suppression de certaines dépenses nécessitées actuellement par l'état social moderne, permettront d'obvier à bien des misères et de rendre au grand nombre qui la maudit, la vie supportable.

— Et quand cela nous arrivera-t-il ?

— Il est probable que vous ne serez pas de ce monde, ni vous, ni peut-être vos petits-enfants...

— Point n'est besoin, dans ce cas, de se creuser la cervelle ! Au lieu de songer à réformer le monde, commençons donc par nous arranger chez nous, où nous avons déjà assez de mal à ça. Nous n'avons point besoin de civiliser l'humanité ; au temps où nous étions supérieurs au reste de l'Europe, encore barbare, le commerce marchait bien mieux qu'aujourd'hui. Nous étions les seuls producteurs avec les Anglais et les autres peuples n'étaient que nos tributaires. Sans aller chercher mille ans, et des révolutions dont nous n'avons cure, que nous faudrait-il pour être en mesure de soutenir victorieusement la concurrence étrangère et de refaire rapidement notre fortune ? Presque rien : Moins d'impôts et mieux répartis.

L'ouvrier paye trop, le riche pas assez. Imposez le superflu, imposez le revenu qui favorise l'oisiveté. Vous aurez du même coup accru le nombre des hommes utiles à leur patrie et rendu à la production son élasticité première...

— Fort bien. Mais prétendez-vous interdire la Bourse de Paris aux valeurs étrangères ?...

— Non, certes...

— Alors rien ne sera plus facile au capitaliste que de reporter son argent sur ces valeurs, et d'en priver par surcroît le travail français ; quand l'or émigre dans un pays, il y reste souvent. Votre impôt n'aura donc servi qu'à paralyser l'industrie nationale au bénéfice de l'étranger...

Le malheur est que tous nos faiseurs de systèmes raisonnent comme si la France était séparée du reste de l'humanité par une barrière infranchissable et n'était pas solidaire des autres peuples. De là, des erreurs graves et des mécomptes douloureux.

Il faut tenir compte essentiellement, surtout en matière économique et financière, du jeu libre des nationalités. Théoriquement un peuple peut se concevoir abstraction faite des autres peuples ; pratiquement, il n'en est pas de même et les destinées des nations dépendent les unes des autres.

Ce petit jeu bizarre auquel se livrent de temps à autre des diplomates d'occasion et qui consiste à faire dire par une nation aux autres nations : « Quand j'aurai besoin de vous, mes frontières vous seront ouvertes ; en temps ordinaire, je reste chez moi, me suffis à moi-même, et je repousse vos produits » ; ce petit jeu si enfantin qu'en le signalant on en fait rire, et qui pourtant semble insupportable puisque les Parlements le rééditent périodiquement, met lui-même gravement en souffrance les intérêts de la nation qui en est la victime.

On est donc conduit à penser qu'aucune réforme économique ne sera introduite qui ne pourra pas être généralisée, appliquée chez tous les peuples.

Et, pour obtenir cette généralisation des réformes économiques, il faut que les peuples qui ont les mêmes besoins le comprennent et qu'ils aient, au même moment, le même désir d'y remédier et par les mêmes moyens.

Pour cela, l'unité politique est indispensable : Pour l'impôt sur le revenu, par exemple, dont il était question au début de cet article, ne voit-on pas qu'il serait facilement applicable s'il était appliqué partout. Pourquoi l'argent quitterait-il la France ou l'Angleterre pour la Russie, si le même impôt le frappe là-bas ?

L'égoïsme, mauvais en lui, n'inspire donc qu'une politique mauvaise, mesquine en moyens et stérile en résultats. C'est le grand honneur et la grande force de la Franc-Maçonnerie de n'être pas une école d'égoïsme, mais d'enseigner à tous ses adeptes, dans leur plus haute et plus belle expression, les idées de progrès, de justice et de fraternité qui ont plus fait pour le bien-être et la moralisation de l'homme en un siècle que toutes les religions en deux mille ans.

Et nous estimons qu'il n'y a point d'autre école possible de cette chose humaine qu'on appelle la solidarité des peuples ; toute religion prêche pour son saint ; nous, nous prêchons pour le Progrès et quand le pape crierait : Vive le Progrès, oubliant nos vieilles rancunes, nous crierions, s'il y tient : Vive le Pape !

Il y a apparence que ce ne sera pas de sitôt.

UN COMBLE

Extrait de l'Univers :

... Ils n'ont qu'un moyen de se faire pardonner par les vrais patriotes français, c'est de crier : Vive le Roi de France qui avait conquis l'Alsace en 1684, A BAS LA RÉPUBLIQUE QUI L'A PERDUE EN 1870 !

*Du haut du Ciel, ta demeure dernière,
O Lorient, tu dois être content.*

Les Elections du 4 Octobre

ET L'ORGANISATION DE LA DÉMOCRATIE

Nous ne voulons pas faire aujourd'hui une étude complète des réformes à apporter dans le gouvernement de la démocratie, mais nous ne pouvons pas laisser passer les élections du 4 octobre, sans tirer de leurs résultats un enseignement et une moralité. C'est l'organisation qui a fait défaut au parti républicain en 1885, et c'est à ce défaut d'organisation qu'il faut attribuer l'insuccès relatif de la démocratie, il y a quelques jours. Le *Franc-Maçon* n'a pas attendu la journée du 4 pour marquer la nécessité qu'était la démocratie de se constituer, de se grouper et de s'unir suivant des règles déterminées, établies une fois pour toutes. Le parti cléricale était prêt avec sa milice permanente de prêtres, ardemment soutenue par des jésuites laïques, qui puisaient eux-mêmes à la même source leurs inspirations et leur mot d'ordre. Le parti démocratique, qui ne croyait pas au péril à droite, avait perdu, depuis 1881 surtout, cette unité et cette discipline qui l'avaient conduit à la victoire au moment du 16 mai, et qui l'y aurait conduit encore, à plus forte raison, sous ce régime républicain qui nous a donné une liberté complète et absolue dans l'ordre politique. Ça été l'honneur, ça été la gloire de la République de faire présent à la France de cette liberté que nos adversaires nous réclamaient au nom de nos principes, pour s'en servir contre nous. Mais il fallait se prémunir en même temps contre le danger que feraient courir à la République des partis hostiles, en possession d'armes nouvelles, que les républicains n'avaient pas eues

à leur disposition sous l'Empire ou sous la monarchie. Devenue gouvernement, la démocratie devait rester armée pour la lutte, comme aux temps où elle montait à l'assaut du pouvoir, parce qu'elle gouvernait dans un esprit particulier, parce qu'elle inaugurerait des mœurs qui ne pouvaient pénétrer que peu à peu dans la masse du pays, voué si longtemps aux préjugés et à l'erreur. L'éducation politique de la nation n'était pas terminée, alors même que le pouvoir passait entre les mains des républicains, et c'était mal comprendre la situation que de se figurer qu'il n'y avait plus qu'à se laisser aller, à se laisser vivre au jour le jour et au gré des événements. La politique d'action ne devait pas être abandonnée, il fallait continuer la lutte et la propagande par la parole et par les écrits, comme si rien n'avait été fait, parce qu'il restait quelque chose à faire. Il fallait approfondir les théories et les doctrines que le parti républicain soutenait avec tant d'énergie depuis la Révolution, pour faire passer plus vite certaine partie du programme démocratique du domaine des idées dans celui de la réalité.

Nous ne voulons pas dire que rien n'ait été fait, nous reconnaissons volontiers que les pouvoirs publics sont entrés dans la voie des réformes, mais ce dont nous nous plaignons, c'est qu'on ait tout laissé à l'initiative de ces pouvoirs publics. La Monarchie ou l'Empire pouvaient revendiquer pour les ministres seuls le droit de préparer l'œuvre législative des Chambres, puisque les députés procédaient du suffrage restreint ou de la candidature officielle, mais sous un régime républicain, il ne pouvait en être ainsi. C'était à l'opinion à guider le gouvernement, et on peut dire que l'opinion a manqué à son devoir, sous l'influence des vieilles habitudes monarchiques qui n'étaient point encore déracinées.

L'action était nécessaire partout, dans les Chambres, dans les ministères, dans les départements, dans les cantons, dans les communes, parce que, dans un pays libre, le gouvernement est partout, sous une forme ou sous une autre, en bas comme en haut. On ne l'a pas assez compris. Le suffrage universel a préféré s'endormir pendant plusieurs années, pour se réveiller en sursaut.

La République peut éviter de tels retours et de telles surprises, elle le peut en se conformant de plus en plus à ses origines et à ses principes. Que partout la Démocratie revienne à ses comités permanents, à ses groupes, qu'elle reprenne partout ses assemblées et ses réunions. Qu'elle soit disciplinée comme la Franc-Maçonnerie, sans emprunter même à la Maçonnerie toutes ses institutions, qu'elle forme, comme elle un véritable corps, et elle n'aura plus rien à craindre de ses ennemis. Que dans ses assemblées et ses réunions tout en se gardant sérieusement, elle étudie avec soin les divers problèmes dont elle poursuit la solution, qu'elle recherche les moyens pratiques d'aboutir en toutes choses à des résultats, qu'elle tienne en un mot ses mandataires constamment en éveil, tout en leur facilitant l'accomplissement d'une tâche difficile, et elle aura fondé la République sur des bases indestructibles.

HUMILITÉ CATHOLIQUE

Enhardis par la tolérance dont on a fait preuve à leur égard, messieurs les cléricaux ne mettent plus de frein à leur audace, non contents de voir nos gouvernants fermer les yeux chaque jour sur toutes les incartades qu'ils se permettent, ils prétendent aux égards, titres et dénominations surannés dont ils jouissaient sous l'ancien régime.

Un des plus puissants mobiles de la haine particulière dont ils honorent M. Goblet, notre sympathique ministre des cultes, vient précisément de ce fait qu'il a refusé de qualifier Nosseigneurs les Evêques autrement que de Messieurs.

De forts honnêtes gens s'en sont contentés : Monsieur Thiers et Monsieur Dufaure en sont un frappant exemple.

Voici d'ailleurs la dernière invention de nos orthodoxes adversaires. On la trouve dans l'*Univers* du 9 octobre. Elle est véritablement étonnante.

« M. Goblet dans ses relations officielles avec l'Episcopat donne à ces vénéralités la qualification peu respectueuse de Monsieur.

« S'il refuse de donner à ces princes de l'Eglise les anciennes qualifications qui ont prévalu dans l'usage comme l'observe M. Dupin lui-même dans son Manuel de Liberté de l'Eglise Gallicane, nous le prions de se conformer au moins au décret du 1^{er} mars 1808 qui confère aux archevêques le titre de comte et aux évêques celui de baron. »

Et voici les représentants sur la terre de Celui qui choisissait ses disciples parmi les pêcheurs et les péagers !

Fidèles au décret précité, ils toléreraient les pieux Evêques, qu'on leur donnât du *marquis Cotton*, ou du *baron Gonindard*, à plus forte raison qu'on les traitât d'atesses. Voici pour les princes de l'Eglise, assimilés par Napoléon aux généraux de division et aux généraux de brigade

Quant aux curés que seront-ils ?
Seront-ils Dieu, table ou cuvette ?

La dévote feuille n'en parle pas, et nous avouons que peu nous en chaut.

Quant aux simples vicaires et desservants supplémentaires, omis dans le décret qu'on nous cite, omis aussi dans le Concordat, et dont on oublie de nous parler, ils nous paraissent tout à fait hors cadre.

On s'en souviendra en temps voulu.

LES MYSTÈRES MAÇONNIQUES

Nous n'avons pas l'intention, on l'a déjà vu de faire, dans notre journal, écho à de récents et de nous livrer à des révélations indiscrètes sur les travaux des loges, révélations qui priveraient leurs tout leur charme à ne pas être considérablement embellies par une imagination fantaisiste.

Mais nous estimons qu'en dehors de cette matière d'ordre privé, imposée par la précaution la plus mentale et malheureusement encore trop justifiée, nous avons le droit de faire connaître au public que chaque Maçon croit pouvoir révéler à ses initiés. La Maçonnerie a tout à gagner à être connue, car sera aimée et appréciée davantage ; c'est un point de programme que nous nous étions tracé dès le début, nous tenons aujourd'hui notre promesse.

I

COMMENT ON DEVIENT FRANC-MAÇON

Nous sommes tout naturellement conduits à consacrer ce premier article des *Mystères maçonniques* à une sorte de réponse générale aux nombreuses lettres qui nous sont déjà parvenues : comment peut-on être reçu Franc-Maçon, et quelles obligations contracte-t-on quand on est admis à partager les travaux d'un Atelier ?

Pour être reçu Maçon, il faut avoir au moins vingt ans et faire parvenir au Président de la Loge une demande en initiation. Si l'on connaît un Franc-Maçon, la chose ne souffre pas de difficultés ; si l'on n'en connaît pas, la Loge à laquelle on s'est adressé met en rapport avec un de ses membres présentateur instruit le candidat des obligations maçonniques et nécessaires, qu'il contractera par son entrée dans un Atelier maçonnique. Il explique le but et l'intérêt de la Maçonnerie, cette école des vertus civiques. Il lui apprend que le Temple s'ouvre à tous, sauf aux intolérants, que la Maçonnerie n'impose aucune limite à la recherche de la vérité, qu'elle garantit à tous une liberté complète de la pensée et de toutes les directions de l'esprit, qu'elle exige la tolérance de toutes les opinions. Ouverte aux hommes de toute nationalité, de toute race et de toute croyance, elle ne leur demande que d'être libres et de honorer leurs devoirs. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés, accepte le concours de tous ceux qui croient que leurs efforts isolés ne peuvent rien produire de fécond.

Bien penser, bien dire, bien faire, poursuivre la recherche de la vérité ; apprendre dans les temples la pratique des idées de liberté, d'égalité, de justice et de fraternité, pour les mettre en œuvre dans la vie civile, aider au développement progressif de l'humanité par l'étude théorique de tous les grands problèmes sociaux et moraux, par la propagande, par les écrits et les livres, tels sont les devoirs que la Maçonnerie impose à tous ses membres, dans tous les rites et dans tous les pays.

Bien instruit de ses devoirs, le candidat remet au présentateur sa demande donnant tous les renseignements qui lui sont demandés, nom, prénoms, profession, domicile, etc., et fournit à la Loge son casier judiciaire.

Cela même ne suffit pour obtenir l'accès de l'Atelier ; il faut une réputation d'intégrité, de probité, de loyauté au-dessus de tout soupçon ; et la moyenne d'honnêteté dont se compose la vie civile n'offre pas aux Loges maçonniques la garantie qu'elles exigent. Combien de gens dont toute l'honnêteté consiste à ne jamais tomber sous le coup de la loi, passent pour honnêtes dans le monde et sont tels en effets, si l'on juge par leur casier judiciaire. Ils ne seraient pas reçus dans les Loges qu'on représente avec tant d'acharnement comme autant de lieux mal famés. Sans doute, il est possible que des erreurs se commettent, n'est-ce pas le propre des choses humaines ; mais ces erreurs sont involontaires et les Loges peuvent se rendre cette justice qu'elles n'ont négligé aucun moyen d'arriver à connaître la vérité.

Dès qu'une demande en initiation lui parvient en effet, le Président nomme dans la Loge trois commissaires secrets, dont le nom n'est su que de lui, et qui ignorent même la communauté de leur mission. Ces trois commissaires doivent s'informer de la vie du candidat, de ses antécédents, de sa réputation. Cette enquête se termine par trois rapports écrits et si ces rapports ne sont pas suffisamment concluants, une nouvelle commission, chargée d'une contre-enquête, est nommée.

De plus, chaque membre de l'Atelier est prié de prendre lui-même des renseignements personnels, et dans chaque Loge de la région le nom du postulant est communiqué par la feuille des ordres du jour, afin que tous les Maçons soient avertis de la demande et présentent leurs objections s'il y a lieu.

On ne saurait en effet prendre assez de soin dans les informations recueillies, car une fois admis dans une Loge le candidat est reconnu Maçon par tous les Francs-Maçons de l'Univers et il est par suite autant de l'honneur de la Loge que de l'intérêt général de l'ordre qu'il soit digne de ce titre.

LA DÉMOCRATIE

ET LE POSITIVISME

La philosophie positive et la démocratie ont grandi peu à peu et presque simultanément, et ont fait les mêmes progrès au milieu de difficultés

analogues. La démocratie se heurtait à des formes de gouvernement monarchique, le positivisme rencontrait des théories philosophiques qui n'étaient point les siennes, enseignées dans toutes les écoles de l'Etat, sous le patronage de l'Université. Des deux côtés, il a fallu lutter pour briser les obstacles et conquérir une place au soleil, et cette lutte, poursuivie ainsi parallèlement, a établi entre le positivisme et la démocratie des liens de sympathie puissants et qui semblent durables. La démocratie se proclame souvent positive et scientifique, elle considère la politique comme une science, et veut appliquer pour résoudre toutes les questions la méthode expérimentale. Nous ne serions pas de véritables démocrates, ennemis du principe d'autorité et de la tradition si nous nous élevions contre ces tendances de la démocratie française. C'est par l'observation de tous les jours, c'est par l'étude constante et assidue des faits que nous pouvons espérer d'obtenir la réalisation des réformes nécessaires pour constituer la société moderne sur de nouvelles bases. L'observation a été la source des progrès que nous pouvons constater dans les sciences physiques et naturelles; elle doit donner les mêmes résultats dans l'ordre social et politique. C'est pour mettre la nouvelle méthode à la portée de tous que toutes les fractions de la démocratie française s'attachent à répandre partout l'instruction et poursuivent l'œuvre commencée avec une remarquable vigueur.

Est-ce à dire que la démocratie doit donner aux théories de l'école positiviste la même adhésion qu'à la méthode, formelle et sans réserves? La démocratie ne peut-elle accepter ou proposer, pour les divers problèmes dont elle s'occupe, d'autres solutions que celles de la philosophie nouvelle? Mais il faudrait alors que les conceptions primitives des choses fussent les mêmes, il faudrait que la démocratie cessât de procéder de la Révolution ou de s'inspirer de ses principes.

La Révolution a été faite au nom de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité: on a vu, en 1789, une nation entreprendre de se reconstituer *a priori* au nom du droit absolu et de la raison pure. La démocratie, aujourd'hui encore, est profondément rationaliste; elle repose sur l'*a priori* de certaines idées et de certains axiomes. La Démocratie affirme l'absolu du droit, l'absolu de l'égalité, l'absolu de la liberté. Elle affirme l'existence de la justice, indépendamment de toute expérience. Elle est par là même en opposition directe avec le positivisme.

Le positivisme ne reconnaît pas la liberté, du moins telle que l'entendaient nos pères, il n'admet pas davantage l'égalité. Une des lois fondamentales du positivisme est, en effet, cette loi de la sélection qu'on ne saurait considérer que comme une loi d'inégalité absolue.

Si nous l'acceptons, nous sommes obligés d'avouer d'abord que tous les hommes ne naissent pas avec des qualités et des puissances égales, et nous l'avouons volontiers, ensuite que tous les hommes, en vertu même des différences qui les séparent, n'ont pas des droits égaux, et alors nous protestons. On semble en effet oublier ici la Déclaration des droits, cette admirable préface de la Révolution, dans laquelle l'égalité de tous les hommes est si magnifiquement établie, on semble rejeter ou combattre une des conceptions fondamentales de nos premières assemblées. La loi de la sélection consacre le principe de l'élimination du faible par le fort, de la destruction inévitable de l'anéantissement fatal des êtres incapables de soutenir le rude combat de la vie, pour ne laisser subsister que les types supérieurs, les

élus, pourrait-on dire. Et comme, malgré la loi de sélection, il y aura encore des distinctions et des nuances parmi les élus, ceux-là auront le moins de droits pendant leur vie qui avaient le moins de droits à l'existence. On verra d'un côté des classes dirigeantes, régulatrices, de l'autre des classes gouvernées.

On comprend déjà, d'après ce qui précède, que la fraternité, la solidarité, la philanthropie n'aient pas leur place bien marquée dans le système positiviste. Les faibles de corps et d'esprit, les déshérités de tout ordre doivent disparaître, dans l'intérêt même de la société future. Dès lors, à quoi bon les institutions de prévoyance, les sociétés de secours, les œuvres de bienfaisance que le XIX^e siècle a multipliées partout, pour son honneur et pour sa gloire? C'est compromettre l'avenir du monde que de maintenir dans la vie des êtres qui devraient en sortir, que de leur laisser transmettre à d'autres êtres leurs faiblesses et leurs misères. Cependant la révolution a été avant tout une révolution de bonté et d'amour, elle a voulu secourir les faibles, les faire vivre en dépit de la nature, et les soustraire aussi longtemps que possible à la mort.

Or la démocratie ne saurait renier les principes de la Révolution, sans renier son origine même et sa raison d'être. C'est pourquoi elle ne peut et elle ne doit accepter que la méthode expérimentale qui lui est offerte par le positivisme, et elle a pour devoir strict de mettre cette méthode au service des idées de 1789, afin de pouvoir plus facilement faire une vérité de la devise de nos pères, Liberté, Egalité, Fraternité. La France a toujours son idéal de justice et de vérité. Ses aspirations n'ont pas changé, ses vœux sont restés les mêmes. La méthode de la philosophie nouvelle peut permettre de donner plus promptement satisfaction à ces aspirations et à ces vœux. Que la démocratie la fasse sienne, mais seulement pour le plus grand bien de la Révolution.

LA MAÇONNERIE DES FEMMES

Un de nos collaborateurs donnait il y a quelque temps une liste de noms de Franc-Maçons dont les descendants anathématisent tous les jours ce qu'ils appellent « la secte ».

Ce n'est pas seulement parmi leurs aïeux que nos bons réactionnaires trouveraient des partisans de l'institution maçonnique. Leurs aïeules sont aussi légèrement entachées d'hérésie, à en croire la liste des noms que nous allons publier.

Dès le commencement du siècle, et même dès la fin du précédent, les Franc-Maçons avaient inauguré la maçonnerie d'adoption dans laquelle les femmes étaient admises à partager les travaux et à assister aux cérémonies maçonniques.

La Loge *La Candeur*, formée en 1775 par le marquis de Saisseval, fut celle dont s'honore le plus le rite d'adoption. *La duchesse de Chartres, la duchesse de Bourbon, la princesse de Lamballe*, et à leurs exemples un grand nombre de dames de la cour assistèrent à ses fêtes et à ses travaux: on y remarqua la présence dans la loge de M^{me} la princesse de Carignan, les marquises de Rochambeau, de Bethizy, de Fancourt, les duchesses de Chartres, de Rochefoucauld, de Lomenie, de Nicolai, de la Rochefoucauld; les comtesses de Brienne, de Choiseul-Gouffier, de Girardin, de Roucherolles, de

Croixmard, de Montchenu, de Laborde, de Narbonne, de la Ferté-Mun, d'Ambruzac, de Bondi, de Carriev, la baronne de Diétrick, etc.

Dans cette nombreuse liste figurent les noms de mesdames Duchesnois et de Genlis, surnommée depuis, la mère de l'Eglise.

Le 15 septembre 1805, l'impératrice Joséphine honora de sa présence une assemblée de la Loge les *Francs-Chevaliers*, à Strasbourg.

Enfin, parmi les *Grandes-Maitresses* qui ont présidé les loges d'adoption, nous pouvons citer: DUCHESSE DE BOURBON, installée en 1775, grande-maitresse de toutes les Loges d'adoption de France. (Loge *St-Antoine*, Paris.)

M^{me} HELVETIUS, en l'honneur de Franklin, 1777. (Loge les *Neuf-Sœurs*, Auteuil.)

PRINCESSE DE LAMBALLE, 1780. (Loge du *Contrat-Social*, Paris.)

IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, 1805. (Loge les *Francs-Chevaliers*, Paris.)

DE VAUDEMONT, 1807. (Loge *Ste Caroline*, Paris.)

JOSÉPHINE DE RICHPANSE, née Damas, grande maitresse des Dames-Ecossaises de la colline du Monthabor. *Vallée et hospice de Paris*, 1810.

DE VILLETTE, *belle et bonne*, si chère à Voltaire. (Loge les *Neuf-Sœurs*, 9 février 1819.)

Les descendants de ces nobles et hautes dames ont vraiment mauvaise grâce à mépriser une institution dont leurs grand-mamans étaient jadis la plus belle parure.

RECTIFICATION

Nous avions emprunté au *Siècle* la copie d'une lettre pastorale que l'archevêque de Bordeaux aurait, disait-on, adressée aux prêtres de son diocèse.

Le *Siècle* a reçu de l'archevêque une lettre démentant la première. Nous croyons devoir par loyauté, de notre propre mouvement et sans que personne nous l'ait demandé, insérer dans nos colonnes la rectification de M. Guilbert. C'est un exemple que les organes cléricaux pourraient suivre quelquefois, en même temps qu'ils pourraient se référer à la lettre que nous publions, en matière d'intervention du prêtre, dans la mêlée des partis.

Voici la lettre de l'archevêque au journaliste: Bordeaux, 12 octobre 1885.

Monsieur, Je suis vraiment stupéfait en lisant l'article de votre journal d'hier dimanche 11 octobre, qu'on vient de me communiquer.

Je n'ai adressé de lettre, ni manuscrite ni imprimée, touchant les élections, à aucun des prêtres de mon diocèse, ni à personne.

Dans nos deux retraites ecclésiastiques, il y a un mois, j'ai au contraire très instamment recommandé à mon clergé réuni de ne point se mêler aux luttes électorales, par le principe supérieur que le prêtre, qui doit son ministère à tous, quelles que soient leurs opinions politiques, le compromettrait en se prononçant pour un parti quelconque, car, en le faisant, il s'aliénerait infailliblement les partis opposés.

La lettre que vous reproduisez est donc l'œuvre d'un faussaire que je vais chercher et poursuivre devant les tribunaux.

Je compte, monsieur, sur votre loyauté pour insérer, dans le prochain numéro de votre journal, ma protestation indignée.

Veillez, monsieur, recevoir mes salutations respectueuses.

AIMÉ-VICTOR-FRANÇOIS,
Archevêque de Bordeaux.

Il est curieux de constater que ce département de la Gironde, où le clergé s'est abstenu de prendre part à la lutte électorale est un de ceux qui

ont donné la victoire aux idées républicaines modérées et répudié le plus hautement la politique dite conservatrice, dans la personne d'un de ses hommes d'Etat les plus remarquables, M. le duc Decazes.

REVUE DES THÉÂTRES

Ainsi que nous l'annoncions à nos lecteurs, nous travaillons activement depuis huit jours à rassembler des correspondances théâtrales des principales villes de France et de l'Etranger. Nos démarches ont déjà été couronnées d'un succès complet, et dans un très bref délai nous aurons organisé un service aussi intéressant pour nos lecteurs que pour les artistes qui forment le personnel de nos grandes scènes et qui sont pour la plupart unis à nous par la plus fraternelle amitié.

Lyon. — *Grand-Théâtre.* — Cette semaine, la grande troupe n'a donné qu'une représentation de début: *Robert le Diable* ou M^{me} Leroux notre falcon achevait sa troisième et Meritt sa seconde épreuve. Quoique très souffrante, M^{me} Leroux a été acceptée. On s'est souvenu de ses deux premiers débuts qui avaient été fort brillants dans la *Juive* et les *Huguenots* et on n'a pas voulu tenir compte des défaillances de *Robert*. En quoi on a eu raison. M^{me} Leroux a de belles et grandes qualités. Son médium est faible et pour le faire paraître plus puissant elle force le son jusqu'à fausser parfois la note, mais si elle veut calmer ces intempérances elle réussira beaucoup parce qu'elle a une superbe voix dans le répertoire élevé et qu'elle chante sans fatigue les rôles les plus écrasants du répertoire des sopranis dramatiques.

Meritt n'a pas osé faire son début, il a préféré réclamer l'indulgence du public. On se demande pourquoi. Il avait toute sa voix, il a chanté comme un ténor très intimidé mais comme un chanteur doué d'un superbe organe. Il a bien tort de reculer ainsi l'époque de ses épreuves réglementaires. Puisqu'il faut avaler les trois pilules amères, autant s'y résigner tout de suite et n'y plus penser après — le public est très bien disposé pour cet enfant de Lyon qui a fait preuve dans ses trois apparitions sur notre scène d'un talent de chanteur incontestable et de moyens vocaux peu ordinaires. Il ne faudrait pas le laisser par des hésitations que sa sympathique indulgence rend inexplicable.

Il est vrai que Meritt avait une raison d'avoir peur. Au dernier moment, Queyrel, indisposé, s'était fait excuser, et il avait fallu confier le rôle de Bertram à un jeune homme, encore un compatriote, Bourgeois, dont nous savions déjà les succès à Toulouse, pendant la dernière saison. Or, on n'avait pu faire ni répétition, ni raccord, et Meritt se demandait, avec effroi, comment ça marcherait avec cet inconnu, jeté comme une bombe au milieu de la représentation de *Robert*. Ça a très bien marché. Bourgeois a chanté à souhait, avec une voix jeune, égale, sympathique, d'un volume moyen et d'une belle étendue. Il a eu beaucoup de succès. Mais les applaudissements sont surtout allés à deux emplois secondaires, à Raimbault et à la princesse Isabelle. Il est vrai que ces deux rôles étaient représentés par l'excellent Hyacinthe et la charmante Mlle Hamann.

Le lendemain c'était *Mignon*, pour la rentrée de Mlle Arnaud, qui vient remplacer Mlle Legault, et qui a retrouvé dans l'héroïne de Goethe ses brillants succès d'autrefois. Elle a chanté en virtuose, joué en tragédienne, et cette représentation n'a été pour elle qu'une longue ovation. Ajou-

Petits Dialogues philosophiques

QUATRIÈME DIALOGUE

Son Insolence monseigneur le duc de Broglie se promenant mélancoliquement dans son beau département de l'Eure après sa belle veste de dimanche passé, rencontre un brave paysan, et le noble duc daigne engager la conversation avec Jacques Bonhomme.

M. de Broglie. — Bonjour, mon brave.

Jacques Bonhomme. — Votre serviteur, monsieur le duc, ça va t-il un petit peu mieux depuis dimanche?

M. de Broglie. — Mais, je n'ai pas été malade, mon brave, pas du tout, pas du tout.

Jacques Bonhomme. — Ah! tant mieux, je m'imaginai que les émotions du scrutin... car enfin, vous en avez passé près, monsieur le duc, onze voix de plus, et vous pouviez prendre votre billet pour Paris.

M. de Broglie (amèrement) onze voix! pour onze voix!

Jacques Bonhomme. — Eh! vous savez bien que Martin l'a perdu pour un point, il a encore eu plus de guignon que vous, monsieur le duc; vous ne le rivalisez tant seulement pas, sauf vot' respect.

M. de Broglie. — Onze voix! mais je les aurais payés au poids de l'or ces onze électeurs!

J'aurais tout offert, tout accepté! et maintenant voilà encore quatre ans de silence et d'inaction!

Jacques Bonhomme. — Eh! vous êtes donc enragé! laissez donc la politique tranquille puisque les gens ne veulent plus de vous! ah! si j'étais à votre place, c'est moi qui lâcherais tout ça! vous n'avez pas besoin de la place pour vivre. Vous pourriez être heureux, aimé et estimé de vos voisins, faire valoir vos terres, présider le comice agricole et vous vous faites détester de tout le monde, vous vous donnez une peine de malheur, vous faites battre la moitié du département contre l'autre moitié, — tout ça pour rester entre deux chaises par terre. Ma fi! il y a des moments où je me demande si vous avez votre bon sens.

M. de Broglie (subitement inspiré). — Ah! brigand! je parie que tu n'as pas voté pour moi!

Jacques Bonhomme. — Ma fi, monsieur le duc, je m'en serais bien gardé!

M. de Broglie. — Coquin! je te promettais cependant assez de caillies rôties. Plus de Tonkin, plus de déficit, plus d'impôts, plus de libre échange, plus de douanes, plus d'octrois, plus de taxes foncières, plus de taxe immobilière, la poule au pot tout le temps, voilà ce que je te promettais en te disant « cher camarade », oui, j'avais la bonté de te traiter comme mon égal, espèce de va-nu-pied, et tu n'as pas seulement eu la délicatesse de voter pour moi, scélérat!

Jacques Bonhomme. — Allons, allons, ne nous fâchons pas. Je crois que vous autres dans la noblesse, vous vous figurez que nous sommes toujours aussi bêtes qu'avant la Révolution. Eh bien, c'est une opinion qui finit par vous faire dire trop de sottises.

M. de Broglie. — Comment! maroufle!

Jacques Bonhomme. — Voilà que ce n'est déjà plus « cher camarade! » Mais « cher camarade ou maroufle », le temps est fini de se moquer des électeurs et de leur faire prendre des vessies pour des lanternes. Diminuer l'impôt! est-ce en ramenant un roi avec une liste civile de cinquante millions que vous le diminuerez? Est-ce en supprimant les emplois? vous n'en aurez pas assez pour tous les affamés, à qui vous montrez l'os succulent d'une Révolution nouvelle. Est-ce en arrêtant les travaux mis déjà en œuvre et en perdant ainsi tout le bénéfice d'une dépense presque terminée? Est-ce en laissant égorger nos soldats aux colonies sans leur porter secours, est-ce en laissant outrager le drapeau français sans venger l'honneur national?

M. de Broglie. — Nous aurions fait des économies! le roi! qui vous a dit que nous voulions un roi?

Jacques Bonhomme. — Eh! dites donc, vous avez assez travaillé en 1877 pour le faire revenir! Si vous n'avez pas changé d'idée vous pourriez bien recommencer votre petit manège sans que ça nous étonne beaucoup.

M. de Broglie. — Mais le roi est mort!

Jacques Bonhomme. — Oh! là! oh! là! — Et toute cette belle défilade de cousins! Y en a-t-il de ces Orléans! Y en a-t-il! Des cléricaux pour les légitimistes, des libres-penseurs pour les libéraux! Des jeunes, des vieux, ça foisonne!

M. de Broglie. — Je vous affirme que nous ne pensions pas à restaurer le trône. Nous étions l'alliance conservatrice, rien de plus.

Jacques Bonhomme. — Alors pourquoi avez-vous combattu encore plus fort les républicains modérés que les autres? Pourquoi, dans les départements où il y avait une liste de républicains

et une liste intransigeante, avez-vous surtout essayé d'empêcher les modérés de passer? Vous me demandez, monsieur le duc, pour quelle raison je n'ai pas voté pour vous, malgré vos belles promesses qui vous coûtent si peu, parce que vous savez bien qu'il ne serait jamais question de les tenir! Je vais vous le dire: Parce que je suis, moi, Jacques Bonhomme, le véritable conservateur. Seulement, je suis conservateur pour tout conserver et non pour tout mettre en déroute. Je veux conserver le gouvernement actuel, je veux conserver les conquêtes de la Révolution, je veux conserver mon bien, je veux conserver ma liberté, je veux conserver le plus possible mes enfants, je veux conserver la paix chez moi, dans mon village et dans le pays. Voilà pourquoi je ne vous ai pas donné ma voix, parce que vous ne rêvez que revanche politique, fut-ce au prix d'un bouleversement sanglant, parce que vous avez déjà essayé de prendre ma liberté, parce que vous avez derrière vous des hommes noirs qui guettent mon bien, qui attendent le moment de gouverner ma femme, ma maison, mon village et mon pays, parce que vous ne voulez pas diminuer le service militaire du fils de Jacques Bonhomme, pour que les beaux fils de la bourgeoisie et les petits moineaux des séminaires en soient exemptés. Eh bien, tout cela ne me va pas et ne m'ira jamais. Sur ce, je vous tire respectueusement ma révérence.

Sur quoi monseigneur le duc continue sa promenade en frottant son noble nez d'un air un peu soucieux.

tons qu'elle était excellemment secondée par Dupuy et Hyacinthe, deux ténors légers comme nous n'en avons rarement possédés, et Mlles Jacob et Dauphin qui complétaient un ensemble hors ligne. — Dès à présent, l'Opéra comique et assuré d'un grand succès et il le méritera.

Aux Célestins, on reprenait pendant ce temps-là une vieillerie, le *Panache*, et une antiquité la *Dame aux Camélias*. Le *Panache* a fait rire et il a semblé toujours très amusant. Mais le *Dame aux Camélias* est assommante. Pourquoi l'avoir montée ?

A moins que ce ne soit pour bien permettre, à tout le public, d'aller applaudir Sarah Bernhardt dans *Ruy-Blas* et *Froufrou*. Dans ce cas, on a tout à fait réussi : il n'y avait personne aux Célestins, où cependant Mlle Délia a joué avec talent et Gerbert avec conviction. Pendant ce temps, la grande tragédienne, Sarah Bernhardt, nous faisait ses adieux pour longtemps, et l'immense théâtre de Bellecour était rempli d'une foule enthousiasmée. Quelle puissance que celle du talent !

CORRESPONDANCE

LA SUPPRESSION DU DROIT DE VOTE DU CLERGÉ

Un de nos correspondants nous envoie la lettre suivante :

Bien que nous n'en approuvions pas tous les termes, nous croyons devoir l'insérer, car elle a trait à une des questions des plus actuelles et des plus controversées :

— Doit-on considérer les curés comme des citoyens ?

— Non, répond notre correspondant dans la lettre qu'on va lire.

Les protestations qui surgissent de tous côtés contre l'ingratitude du clergé dans les élections montrent assez en quelle estime a été tenue la circulaire du ministre des cultes.

A notre sens, il ne pouvait en être autrement. Par le fait même qu'on reconnaît aux curés le droit d'avoir une opinion politique quelconque et de la manifester publiquement par un vote, on leur reconnaît le droit implicite de la faire partager aux électeurs.

S'ils ont le droit d'émettre un vote, ils ont évidemment la prétention d'émettre un bon vote et par suite ce serait manquer à leur devoir strict, à leur conscience de ne pas essayer de rallier à leur manière de voir, le plus de gens possible.

C'est la thèse qu'ont soutenue non sans habileté les journaux religieux et nous n'y trouvons rien à redire.

Il y a plus : l'électeur des campagnes surtout est fort disposé à demander conseil à son curé : l'affaire l'intéresse autant que lui, puisque le gouvernement le laisse voter. Rien d'étonnant donc à ce qu'on le consulte.

Pour obtenir la neutralité électorale que l'Etat est en droit de réclamer du clergé salarié par lui, il n'est qu'une mesure qui s'impose et contre laquelle aucun républicain, croyons-nous, ne peut élever la voix :

C'est la suppression du droit de vote accordé aux membres du Clergé.

Cette mesure est fort justifiable et se défend par une foule de raisons.

Le prêtre, détaché des biens de ce monde, des soucis temporels, des charges ordinaires de tous les citoyens, est mal venu à réclamer sa part des droits à l'exercice d'une vie civique pour laquelle il n'a qu'une aptitude incomplète. Quelle peut être la portée de son vote quand il nomme des législateurs dont l'œuvre ne l'atteindra qu'indirectement. Que lui importent la généralité des lois qui concernent l'homme, puisque prêtre, il n'est plus homme, la famille puisqu'il n'en a pas, le service militaire puisqu'il est encore soustrait aux obligations qui en dépendent. En quoi, en un mot, la conduite des affaires correctes peut-elle l'intéresser assez directement pour qu'il ait le droit d'y participer ? lui qui est mort au monde et à la terre ?

Et ce vote dont les conséquences lui importent si peu est-il au moins disposé à l'émettre dans la liberté de sa conscience et la plénitude de sa volonté ?

Point du tout, il est enrégimenté, et qui pis est sous la bannière d'un prince étranger dont les intérêts peuvent être en opposition avec ceux du pays. Or le droit ecclésiastique ne lui permet de voter pour son pays qu'en commettant un sacrilège, car elle lui ordonne de préférer en tous temps la loi romaine à la loi nationale.

Sa condition n'est-elle donc pas pire que celle du soldat, sa dépendance plus absolue ? Pourtant les soldats ne votent pas, car leur vote, dans la plupart de cas commandé ne serait pas libre, et partout n'aurait aucune valeur. On a pensé qu'il était plus digne et plus juste d'interrompre la vie civique pour les hommes sous les drapeaux.

A plus forte raison devrait-il être de même pour les membres du clergé séculier et régulier à qui le fait de se dérober aux devoirs de tout homme envers son pays et de s'enrôler sous un drapeau étranger ne saurait constituer un privilège ou un droit acquis à s'immiscer dans les affaires du pays qu'ils ont rélé !

La lecture de cette lettre fait immédiatement songer à deux moyens qui s'offrent pour remédier aux inconvénients signalés par notre correspondant, sans recourir à la mesure radicale de la suppression du droit de vote accordé au clergé.

Ces deux moyens sont de ramener le clergé au droit commun absolu ou de constituer un clergé national, dont le chef serait en France.

Ces deux hypothèses sont assez curieuses pour être examinées de très près.

Nous y reviendrons dans un prochain article.

ELECTION ET CLERICALISME

Un de nos amis bien à même de connaître la situation électorale, nous adresse la communication suivante :

Depuis longtemps déjà nous entendions dire, dans des groupes de républicains, sinon des mieux éclairés, au moins des plus sincères : La République n'a plus rien à craindre de ses ennemis ; la lutte électorale ne peut porter que sur la nuance républicaine.

Nous protestons contre cet optimisme, nous qui suivions

de près la campagne cléricale, et certes, il n'y avait pas grand mérite à être prophète. Les avertissements ne manquaient pas dans la presse cléricale ; et pour se convaincre du péril il n'y avait qu'à lire les mandements des évêques, les brochures et circulaires venues on ne sait d'où, mais que l'on trouvait dans les hameaux même les plus reculés ; il n'y avait qu'à méditer sur la campagne de dénonciation entreprise dans notre ville, dans le but de livrer à la haine froide des cléricaux, les francs-maçons qui sont des républicains en vue ; il n'y avait qu'à réfléchir sur la ligne des intérêts matériels organisée par l'évêque Favre de Grenoble contre les républicains et plus particulièrement contre les Francs-Maçons.

Profitant de nos divisions, nos ennemis faisaient miroiter aux yeux des timorés, non plus le spectre rouge un peu usé, mais le spectre franc-maçonnique ; sachant très bien que la démocratie a dans notre institution un appui solide et sûr. Aussi, bonapartistes, orléanistes, légitimistes ont marché comme un seul homme sous la bannière cléricale. On pourrait dire, que la lutte a été la lutte entre l'Eglise et les idées maçonniques.

Un conservateur, cléricol militant, dans une conversation intime nous a résumé la situation dans cette phrase : « Ce ne sont point les conservateurs qui ont voté, nous savons qu'à l'heure actuelle, une monarchie est impossible et qu'elle amènerait fatalement une Révolution, si seulement les conservateurs pouvaient s'entendre à l'effet d'édifier cette monarchie ; Ce sont les catholiques qui ont voté. Nous avons voulu nous compter et montrer que nous n'étions pas une quantité négligeable ; on nous en a assez fait, à présent on verra qu'il faut compter avec nous. »

Le cléricisme est donc aussi menaçant qu'au premier jour et prêt à profiter de la moindre faiblesse, de la plus légère imprudence de ses adversaires. Les républicains ne l'oublieront pas.

L'avantage passager que l'opposition inconstitutionnelle a remporté le 4 octobre est aujourd'hui considérablement amoindri. L'entente se fera dans la Chambre comme elle s'est faite dans le pays ; et le terrain cléricol-révolutionnaire sur lequel les pseudo-conservateurs ont essayé une pseudo-union est excellent pour les républicains.

Comme au 16 Mai, quand les électeurs ont vu qu'on leur posait nettement la question cléricale, ils ont hautement répondu : NON.

Nous n'espérons pas qu'ils se le tiennent pour dit, mais voilà encore une nouvelle expérience qui nous donne du courage et de la confiance.

Petite Correspondance

Tante Mira. — Votre article sera soumis samedi au Comité de rédaction ; la forme et le fond sont bons ; mais je ne sais si le Comité reviendra sur le principe admis de n'insérer que les articles envoyés par des abonnés, ou au moins par des personnes dont le nom nous soit connu. Inutile de dire que la signature n'est jamais publiée.

Ch...., à la Basse Terre (Guadeloupe). — Nous vous remercions de votre lettre. Vous pouvez en effet, nous être très utile, en nous procurant des abonnés là-bas. Nous recevrons avec plaisir vos correspondances et transmettrons votre amical souvenir à nos amis de la Croix-Rousse, dont beaucoup sont nos collaborateurs.

Julien. Grenoble. — Reçu lettre ce matin. Vous m'avez adressé 20 exemplaires des 5^{es} parus vendredi, avec indiquant conditions. Reprise des invendus.

Affiches ardéchoises. — Reçu lettre. Prenons note de la chose et vous en remercions.

Pierre des Pilliers. — L'étude commence dans la semaine. Nous avons à Clermont un vendeur.

M. J. GOUVERNEUR, Ch.... — Je vous remercie d'une amicale lettre et de l'envoi du journal. Je rédigerai et vous la ferai parvenir dimanche avec une lettre.

Angers. — Merci de votre lettre. Nous vous en remercions de nous mettre en relations avec le journal dont vous parlez.

ÉTABLISSEMENTS RECOMMANDÉS

CHAUX-DE-FONDS (Suisse). — Charles Aubry, bureau de la gare.

GENÈVE (Suisse). — Grand café de la Couronne.

CHATILLERAULT (Vienne). — Grand hôtel de l'Union.

Recommandé aux voyageurs de commerce.

PORTIERS (Vienne). Grand café Tribot, en face de la consommation de 1^{er} choix.

BOURGES (Cher). — Grand hôtel de la Boucle d'or.

GUÉRET (Creuse). — Hôtel Rousseau, au centre

ville, vis-à-vis le bureau des Postes et Télégraphes.

JOURNAUX RECOMMANDÉS

1. Affiches ardéchoises. — Privas. — Journal de publicités s'adresse en particulier aux entrepreneurs de travaux publics.

2. L'Avenir des Campagnes. — A Soucieu-en-Jarret Brignais (Rhône).

3. Le Clairvoyant. — 9, place Richelieu, Bordeaux. Annonces diverses, concernant surtout la propriété agricole. Service de renseignements pour l'émigration.

4. L'Escarmouche. — Journal littéraire et d'annonces rue Malbec, Bordeaux.

PETITE TRIBUNE DU TRAVAIL

DEMANDE D'EMPLOI

Un homme marié, 28 ans, sachant lire, écrire et conduire demande un emploi quelconque. S'adresser 75, Bugeaud.

LE GUILLON

RECUEIL DÉDIÉ AUX AMIS DE LA LIBERTÉ

PAR UN JEUNE DÉMOCRATE

Prix : 25 Centimes

En vente à Lyon, imprimerie BERTHET aux 26, rue de Chartres (Guillotière)

Le Gérant : PONGET.

Imprimerie Nouvelle lyonnaise, rue Ferrandière, 52 (Association Syndicale des Ouvriers typographes)

A NOS LECTEURS

Le *Franc-Maçon* croit qu'il sera utile à ses nombreux lecteurs, en réservant une demi-page pour les annonces, réclames et avis divers.

Par ce temps de publicité à outrance, alors que la réussite des meilleures opérations ne s'obtient qu'au prix d'une réclame vigoureuse, le *Franc-Maçon* ne pourrait, sans manquer aux intérêts du public auquel il s'adresse, refuser ses colonnes au monde commercial.

D'ailleurs, ayant la certitude de rencontrer des lecteurs un peu dans toutes les classes de la société : artisans, négociants, industriels, ingénieurs, avocats, etc., etc., il se croit en droit d'affirmer, que toutes les annonces qui lui seront confiées rapporteront de sérieuses affaires à leurs auteurs.

Le prix excessivement bas que nous ferons payer pour ces insertions, annonces ou réclames prouvera mieux que tout ce que nous pourrions dire que c'est bien pour rendre service à nos lecteurs que nous leur réservons le rez-de-chaussée de notre 4^e page.

PHARMACIE JULIEN

Pharmacie de 1^{re} classe

59, rue des Vinaigriers, à Paris

ROB DÉPURATIF du D^r DUPAS

SIROP DE PHOSPHATE MONOCATUZE JULIEN

CRISTAL CHASSE-MIGRAINES

Le goûter, c'est l'accepter !!!

De tous les cafés hygiéniques, celui qui se rapproche le plus du goût de celui des colonies, et se prépare de la même façon, sans en avoir les propriétés irritantes, c'est le *Café Rousset*. Excellent déjeuner au lait. Ce produit breveté, médaillé à différentes expositions, se recommande aux personnes soucieuses de leur santé.

Prix : 4 fr. le kilo. (le paquet de 250 gr. : 1 fr.). Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 30.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature.

DÉPOT GÉNÉRAL

V. ROUSSET

HERBORISTEUR DE 1^{re} CLASSE

LYON, rue Thomassin, 22, LYON

FABRIQUE D'ÉBÉNISTERIE

Meubles de style, sur commande, à prix de fabrique

Salle à manger. — Chambre à coucher

E. CROLLE

24, rue Bossuet, 24 (Brotteaux)

— LYON —

BUFFETS. — TABLES A COULISSES. — ARMOIRES A GLACE. — LITS. — TOILETTES. —

BIBLIOTHÈQUES. — CHIFFONNIÈRES, ETC.

Tous les Meubles sortant de la Maison sont garantis sur facture

Réparations

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

A. BÉNIER

Quai Saint-Vincent, 55

A L'ENTRESOL

LYON — Près le pont La Feuillée — LYON

PRIX MODÉRÉS

DIPLOMES D'HONNEUR ET MÉDAILLES D'OR

A TOUTES LES EXPOSITIONS

AMARA BLANQUI

BOISSON RECOMMANDÉE

Pendant les grandes chaleurs

Distillerie à vapeur

DES ALPES-MARITIMES

Représenté dans le département du Rhône

Par M. BOUCHET

Entrepôt et Commandes

Rue Boileau, 149 (Brotteaux)

Comptoir de Dégustation

87, Cours Lafayette, 87

LYON

M. Victor BRUNET
OCULISTE

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, est venu fonder à Lyon, un cabinet de consultations pour le

Traitement des Maladies des Yeux

M. le Docteur BRUNET devant accomplir sa carrière médicale à Lyon, l'avenir le fera connaître. Il désire simplement signaler son arrivée dans cette ville, où il espère passer de longues années.

IL REÇOIT TOUS LES JOURS DE MIDI A 4 H.

28, rue Franklin, 28

(Angle de la rue Bourbon)

IL NE TRAITE QUE LES MALADIES DES YEUX

EXPRESS-GRAPHIC PERFECTIONNÉ

Pierre lithographique artificielle

Donnant des centaines de copies d'un écrit ou dessin à l'encre noire indélébile. Le plus rapide et le plus simple de tous les systèmes d'impression.

No 1. In-octavo 25 x 16. Ordinaire 7 fr. Perfectionné 20 fr.
No 2. In-quarto 29 x 24. Encre 12 fr. Encre noire 25 fr.
No 3. Ministre 35 x 25. Violette 15 fr. Indélébile 30 fr.
No 4. In-folio 45 x 30 id. 20 fr. id. 35 fr.

L'Express-Graphic complet, renfermé dans une jolie boîte en bois, est expédié franco en gare contre un mandat-poste correspondant au numéro.

E. CRE, 10, Quai de l'Hôpital, 10, au deuxième, LYON

PLUSIEURS FOIS MÉDAILLÉ

TRAVAUX DE LUXE	TITRES D'OBLIGATIONS
ADMINISTRATIFS	JOURNAUX
Commerciaux	Labours
ASSOCIATION SYNDICALE	
Des Ouvriers typographes	
IMPRIMERIE NOUVELLE	
52, Rue Ferrandière, 52	
Mémoires	Thèses
REGISTRES	LYON
LIVRETS DE SOCIÉTÉ	Lettrés DE DÉCÈS

USINE A VAPEUR — FABRICATION MÉCANIQUE

BONTOUX Fils

à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône)

Spécialité de Tuyaux en terre cuite pour conduites d'eau et bâtiments

Sièges inodores en faïence

Vases à fleurs de toutes dimensions, pour Horticulteurs

Grande Marque

LUCIEN FOUCAULD & C^o

COGNAC

Eau-de-vie des Charentes garantie pure